



## AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du

# DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

« Nécessité de renforcer le financement de la réponse face à une crise alimentaire et nutritionnelle multifactorielle dans la région »

---

La réunion du PREGEC du mois de mars a permis de valider les résultats définitifs de la campagne agricole 2022-2023 et d'actualiser la situation alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

---

Les participants à la réunion de concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue à Bamako au Mali du 29 au 31 mars 2023 font les constats ci-après :

**1.** La campagne agricole 2022-2023 a enregistré une production céréalière de 77,6 millions de tonnes, soit une hausse de 8% par rapport à l'année dernière et de 6% comparée à la moyenne des cinq dernières années. Les pays du Sahel ont connu un rebond de production après la forte baisse de la campagne précédente.

Toutefois, des baisses localisées de production sont constatées dans les zones du Liptako-Gourma, les zones cotonnières et rizicoles, le bassin du Lac Tchad et au Nigéria.

**2.** La production de racines et tubercules, quant à elle, est évaluée à 211 millions de tonnes, soit une hausse de 3% par rapport à celle de l'année dernière et de 10% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les productions des cultures de rente sont aussi en hausse, exceptées celles du coton qui ont connues une baisse significative de 12% par rapport à l'année dernière.

**3.** Au plan pastoral, la disponibilité fourragère est satisfaisante dans l'ensemble, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail sont acceptables. Elle reste faible en raison de la forte concentration des troupeaux, dans les parcours pastoraux juxtaposés aux zones en insécurité et dans la zone pastorale du Niger.

D'une manière générale, l'accès aux pâturages est très limité dans les zones d'insécurité et des déplacements massifs des troupeaux vers les zones soudaniennes et les pays côtiers sont observés. Hormis quelques cas isolés, la situation sanitaire du cheptel demeure globalement satisfaisante.

**4.** Le fonctionnement des marchés agricoles est globalement satisfaisant sauf dans les zones d'insécurité où les approvisionnements en denrées sont très difficiles.

La disponibilité en denrées alimentaires est quasi nulle à cause des marchés qui restent toujours fermés. Il s'agit principalement des zones du Liptako-Gourma, du bassin du Lac Tchad et de certaines localités dans les États du nord-ouest du Nigéria.

Au Nigéria, la pénurie de nouveaux billets de naira a également fortement perturbé le fonctionnement des marchés pendant ce premier trimestre de l'année.

L'offre céréalière est globalement satisfaisante et en hausse par rapport à l'année dernière, face à une forte demande, notamment due aux besoins de reconstitution des stocks.

**5.** Malgré les baisses saisonnières dues aux récoltes, les prix moyens des principales céréales de base sont en hausse de 25 à 40%. Les hausses des prix de céréales sont encore plus accentuées au Ghana (+100%), en Sierra Leone (+100%), au Nigéria (+50%) au Burkina Faso (+50%), et particulièrement dans les zones d'insécurité.

Les principales causes de ces hausses demeurent l'inflation (18% en moyenne dans la région), la perte de pouvoir d'achat à cause de la détérioration des devises locales par rapport au dollar US, au Ghana, en Sierra Leone et au Nigeria, l'augmentation des prix des hydrocarbures et conséquemment du coût de transport, les difficultés d'approvisionnement et de collecte des produits vivriers dans les zones d'insécurité.

**6.** Sur les marchés à bétail, en dehors du Burkina Faso, les prix des animaux sont toujours en hausse dans l'ensemble comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, les termes de l'échange bétail/céréales sont en nette dégradation à cause de la hausse importante des prix des céréales, ce qui affecte négativement les moyens d'existence des éleveurs et limite leur accès aux aliments.

**7.** La situation nutritionnelle est encore très préoccupante dans la région notamment dans les zones des trois frontières du Sahel (Burkina Faso-Mali-Niger). La prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil d'urgence (15%) dans plusieurs zones au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Tchad, au Nigeria, au Niger et au Sénégal. Elle connaît également une augmentation continue dans la plupart des pays du Golfe de Guinée.

Cette situation est la conséquence de la détérioration des capacités des ménages à accéder aux aliments diversifiés, la faiblesse des systèmes de santé, les difficultés d'accès à l'eau potable, les mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement et de protection sociale.

**8.** Les conséquences de la guerre en Ukraine constituent des facteurs aggravants additionnels ayant des répercussions sur l'inflation des prix des denrées alimentaires de base, qui limitent de facto l'accès des plus vulnérables à une alimentation saine et nutritive dont le coût moyen reste élevé.

Les projections révèlent que plus de 16,6 millions d'enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë dont 6,3 millions d'enfants en 2023 au Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie, Tchad et Sénégal. Déjà, plus de 1,5 millions d'enfants de moins de 5 ans dans ces pays ont besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle urgente.

**9.** Les analyses du Cadre Harmonisé sur une population totale de 390 millions de personnes dans 14 pays de la région, confirment une situation alimentaire encore alarmante avec près de 29,5 millions de personnes en phase crise à pire (Phase 3 à 5) pour la période allant de mars à mai 2023, dont près de 17,7 millions au Nigéria, plus de 2,4 millions au Niger et près de 2,2 millions au Burkina Faso.

Les résultats révèlent par ailleurs que près de 1 million de personnes sont en urgence (Phase 4) dont plus de 455 000 au Nigéria, plus de 291 000 au Burkina Faso. Au demeurant, 22 480 personnes vivant dans la région du Sahel du Burkina Faso sont en situation de Catastrophe (Phase 5).

**10.** En absence de réponses adéquates, d'ici la période de soudure (juin- août 2023), plus de 42,5 millions de personnes seront touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de phase crise à pire (Phase 3 à 5) dont plus de 2,6 millions en urgence (Phase 4) et près de 45,500 personnes en situation de catastrophe (Phase 5).

**Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande :**

#### **A l'attention des États :**

**1.** Accélérer la mobilisation financière pour mettre en œuvre les plans nationaux de réponses à l'urgence alimentaire, limiter l'effondrement des moyens d'existence, et prévenir le risque d'aggravation de la malnutrition chez les enfants en particulier au Burkina, au Mali, au Niger, au Nigeria, en Sierra Leone, etc. ;

**2.** Élaborer et mettre en œuvre des plans opérationnels de gestion de la transhumance transfrontalière pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs particulièrement dans les pays côtiers (zones d'accueil des transhumants) ;

**3.** Renforcer la veille informationnelle sur les ennemis de culture (chenilles légionnaires d'automne, criquets pèlerins etc.)

#### **A l'endroit du CILSS et ses partenaires :**

**4.** Accompagner les Etats pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation des plans de réponses ;

**5.** Maintenir la veille permanente sur le marché régional afin de détecter à temps les signes de dysfonctionnement ;

## A la CEDEAO, au CILSS et à l'UEMOA

6. Organiser une concertation de haut niveau inter-OIG pour échanger sur les entraves au commerce de denrées alimentaires dans l'espace régional.
7. Appuyer les Etats membres pour la mise en œuvre des PNR en faveur des populations vulnérables et en insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
8. Accélérer le renforcement des capacités d'intervention de la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA).

## A l'attention des partenaires techniques et financiers :

9. Appuyer les Etats dans la mise en œuvre des interventions d'urgence, de résilience et des plans nationaux de réponses en faveur des populations vulnérables identifiées ;
10. Soutenir les efforts des Etats dans la mise en place de systèmes d'information fonctionnels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les moyens d'existence dans les pays du Golfe de Guinée.
11. Appuyer le Comité technique du Cadre Harmonisé dans le processus continu de développement et de mise en œuvre de l'outil dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest et au-delà.

Fait à Bamako, le 31 mars 2023

La réunion.

### PARTENAIRES TECHNIQUES



### PARTENAIRES FINANCIERS

